

## Un outil pour la prospective : la « fiche-variable »

La démarche prospective repose sur une approche globale qui s'oppose aux déterminismes et aux réductionnismes : les transformations de la société ne s'expliquent pas seulement par le culturel, par l'économique, ou bien par le technologique, ni par des évolutions sectorielles d'aucune sorte. Les futurs possibles sont plutôt conçus, de façon systémique, comme **les résultats d'interactions dynamiques entre diverses composantes** : politique, culture, science, droit, économie, médias, religion, arts, etc. Il n'y a pas de prééminence naturelle d'un champ sur un autre et la prospective doit forger des visions transversales équilibrées.

Ces exigences de base s'appliquent à tous les domaines. Qu'il s'agisse de travailler sur l'emploi, la santé, l'aéronautique ou le développement durable, il y a toujours un moment où il faut concevoir ces sujets de façon systémique, et donc **les décomposer en ensembles de variables pertinentes**. Une des premières étapes consiste d'ailleurs à identifier les variables de toutes natures qui exercent ou pourraient exercer une influence sur le problème étudié.

Pour récapituler les informations, connaissances et projections relatives à une variable donnée, il est conseillé de procéder à la rédaction de fiches. Ces **fiches-variables** peuvent être réalisées par des membres internes ou externes de l'équipe chargée de l'étude prospective. Elles peuvent aussi être demandées à des experts réputés dans leur domaine. Quel que soit le rédacteur, l'important est de disposer des données essentielles sous une forme maniable et légère.

Si le sujet est d'ampleur limitée, ou si l'équipe de prospective est étoffée, il peut valoir la peine de faire des fiches pour **l'ensemble des variables répertoriées** : on dispose alors d'une vue détaillée qui facilite les discussions au sein du groupe et qui prépare bien la rédaction des productions finales. Sinon, on peut se

contenter de travailler sur **les principales variables** (motrices ou dépendantes) du champ concerné ; dans ce cas, l'exercice s'arrête quand on s'aperçoit que l'analyse de nouvelles variables n'augmente pas significativement la compréhension des dynamiques du système.

Ces fiches doivent être **régulièrement soumises à l'équipe de prospective et partagées par elle**. Au fur et à mesure des réunions, leur contenu peut varier : de nouvelles informations sont introduites, des formulations sont changées ou précisées, des fiches sont regroupées ou au contraire scindées en fiches séparées, etc. Dans l'idéal, l'évolution des fiches suit de près la progression des réflexions de l'équipe.

La rédaction de telles fiches est **particulièrement recommandée pour la méthode des scénarios**. On peut même considérer qu'elle en est un moment essentiel. La pertinence comme la cohérence des micro-scénarios et des scénarios globaux dépendront pour beaucoup de la qualité des hypothèses inscrites dans les fiches-variables.

Mais ces fiches peuvent **aussi être associées à d'autres méthodes**. Il est par exemple conseillé d'en rédiger quelques-unes pour mieux orienter les questions posées à un groupe d'experts DELPHI. Elles peuvent aussi apporter des éléments qualitatifs venant utilement compléter des modélisations ou des méthodes quantitatives. On peut également les utiliser, plus simplement, pour ordonner ses idées après avoir exploré un sujet que l'on connaît mal, ou pour guider la conduite de réunions.

On trouvera ci-après un **modèle** de fiche qui paraît adapté à la majorité des travaux de prospective. Ce modèle est suivi d'un **exemple** concernant la variable « sensibilité aux risques » (**exemple indicatif ne prétendant en aucun cas traiter convenablement le sujet**).

## Modèle de fiche-variable

### Variable X

1. Définition de la variable
2. Indicateurs pertinents de la variable
3. Rétrospective de la variable (les XX dernières années, et jusqu'à aujourd'hui)

Le nombre d'années pris en compte dépend du sujet et de la problématique. Il dépend aussi de l'horizon temporel de la prospective : le retour sur le passé doit au moins être équivalent au regard vers l'avenir.

4. Acteurs concernés par la variable

Il peut s'agir d'acteurs influents qui contrôlent en partie cette variable, ou bien d'acteurs dépendants qui en subissent les effets. Il n'est pas utile ici d'analyser en détail les comportements et les jeux des acteurs ; il suffit de savoir reconnaître les plus importants et de justifier leur importance.

5. Prospective de la variable (les XX prochaines années)

Remarques générales sur les grandes tendances, les ruptures possibles, les événements et faits porteurs d'avenir, etc. Puis formulation des hypothèses d'évolution de la variable.

6. Quelques documents de référence

## Un exemple de fiche-variable

### « *Sensibilité aux risques* »

Cette variable paraît incontournable dans une réflexion prospective dédiée aux « risques » en général.

#### 1. Définition de la variable

Les risques ne doivent pas être considérés comme un domaine particulier, clairement délimité et pouvant donc être étudié à part. Il serait bon, au contraire, de les concevoir comme une dimension transversale, diffuse, et commune à l'ensemble des composantes de la société : le risque est inhérent aux activités sociales et consubstantiel aux « progrès ».

Un « risque », c'est un danger sans cause, un phénomène accidentel, un dommage sans faute, un aléa qui obéit à des règles que le recueil statistique permet de saisir.

Dans notre « société du risque », trois attitudes se renforcent conjointement : **crainte des dangers, besoin de sécurité, souhait de s'assurer**. La science et la technique sont au cœur de cette trilogie : de toutes parts on leur demande de l'aide et des explications, mais aussi des comptes et des justifications. Les modes de vie quotidiens sont également concernés : la plupart de nos actions privées ou publiques comportent une dimension de risque et d'assurance.

Être « **sensible aux risques** », c'est réagir personnellement et intimement à leur existence réelle ou supposée. C'est adopter des manières d'agir, de penser et de sentir qui résultent de la prise de conscience d'un

danger, et qui prennent leur sens par rapport à un besoin de sécurité. L'addition de ces attitudes individuelles peut engendrer des mouvements collectifs dont l'intensité, variable, peut aller de la simple critique verbale jusqu'à la protestation violente. Par « **sensibilité aux risques** », on peut donc entendre l'ensemble des réactions produites par une société donnée, à un moment donnée, face à des dangers éventuels plus ou moins prévisibles.

Cette sensibilité est, pour une part, objectivement fondée sur des phénomènes avérés. Elle est également le résultat d'impressions, de rumeurs ou d'idées préconçues. Ces deux sources se conjuguent de façon inextricable au point qu'il est souvent difficile de distinguer le vrai du vraisemblable.

La sensibilité aux risques est bien une variable : selon les lieux, les domaines et les moments, nous la voyons augmenter, stagner ou au contraire diminuer.

#### 2. Indicateurs pertinents

Ils sont évidemment très nombreux. Les plus importants pourraient être :

– **Les comportements assurantiels** : nombres et pourcentages de personnes qui prennent une assurance contre tel ou tel risque, critères de choix de la compagnie, secteurs concernés, dépenses consenties par les ménages, arbitrages entre plusieurs dangers possibles, etc.

– La place occupée par ce thème dans **l'espace public** : médias (fréquence des articles et des émissions, audimat, tirages, etc.), réactions de l'opinion, colloques, ventes de livres, sondages, etc.

– La place occupée dans **l'enseignement** et la formation : programmes scolaires, formations universitaires dédiées, formations continues, etc.

– **Les mobilisations**, actions collectives et protestations : fréquence de ces mobilisations, nombre de personnes impliquées, intensité et violence des actions entreprises, étendue des territoires de la lutte, prégnance des logiques de type NIMBY, etc.

– Le rapport aux **normes** sociales et aux normes juridiques : respect plus ou moins grand du code de la route, des notices de médicaments, des consignes de sécurité, des messages de santé publique, des conseils alimentaires, mais aussi niveaux de consommation d'alcool et de tabac, comportements de mise en danger volontaire, etc.

– Le degré de **développement des secteurs économiques** offrant des réponses aux risques : production industrielle de matériels de protection, inventions de solutions innovantes, nombre de sociétés de conseil en gestion des situations de crise, bureaux d'études spécialisés, chiffres d'affaires de ces différents segments, etc.

### 3. Rétrospective (ici : les 30 dernières années)

Les dernières décennies montrent une sensibilité croissante à quatre domaines de risques : environnementaux, énergétiques, sanitaires, alimentaires. Sur la période, plusieurs ensembles de questions ont pris corps et se sont imposés comme légitimes. Une bonne fiche-variable devrait bien sûr répondre en détail à ces questions :

– **Les risques environnementaux** : Comment ont émergé les grandes questions de sécurité environnementale ? Quelles étaient et quelles sont les capacités de réponse de la recherche et de la technologie ? Comment ces questions modifient-elles nos modes de vie ? Etc.

– **Les risques énergétiques** : Les débats publics ont oscillé entre deux peurs, celle du nucléaire et celle des changements climatiques liés à l'effet de serre. Laquelle prend aujourd'hui le pas sur l'autre ? Comment y répond-on et quelles politiques générales sont mises en œuvre ? Etc.

– **Les risques sanitaires** : Lesquels se sont progressivement affirmés, comment et pourquoi ? La santé et le bien-être étant au cœur de nos modes de vie, comment ces risques ont-ils été progressivement repensés et redéfinis ? Etc.

– **Les risques alimentaires** : Comment se sont-ils imposés sur la période ? En la matière, quelles formes et quels contenus la sensibilité des populations prend-elle ? Quels programmes ont été mis en œuvre en vue de leur réduction ? Etc.

### 4. Les acteurs concernés (dépendants ou influents)

L'étude des risques doit être encadrée par une prospective des attitudes des acteurs à leur égard. En particulier, il est nécessaire de prévoir les pressions auxquelles seront soumis certains groupes, certains décideurs, et d'anticiper leurs façons d'y répondre et de s'organiser.

– Le premier sujet d'interrogation concerne **les réactions des populations** face aux risques découlant de la science, mais aussi face aux risques de la vie quotidienne. Si ces réactions sont relativement bien connues aujourd'hui, comment évolueront-elles demain ? Quelles nouvelles sensibilités émergeront à propos du clonage, des OGM, du SRAS, de nouveaux risques industriels ? Comment favoriser l'accès de la population à des informations fiables ?

– Un second axe a trait au **rôle des scientifiques**. Quelles positions adopteront-ils face aux risques de leurs recherches ? À l'extérieur des laboratoires, quelles seront leurs implications et leurs postures dans les débats publics ? Va-t-on vers une instrumentation croissante des scientifiques à des fins morales, politiques ou économiques ? Peut-on aboutir à une profonde césure du monde de la science, les chercheurs « contestataires » s'opposant aux chercheurs « installés » ? Hier « experts », aujourd'hui « scientifiques controversés », que leur demandera-t-on demain d'incarner ?

– Un troisième axe concerne **les décideurs locaux et nationaux**. Comment faire des choix et prendre des décisions rapides en situation de grande incertitude ? Comment rénover les rapports entre la population et les élus afin de mieux gérer les situations de crise ? Comment restaurer une confiance en la politique qui semble parfois avoir été perdue ?

– Un quatrième axe concerne **les entreprises**. Toutes les inventions sont possibles et on a le sentiment que l'on sera demain capable de tout faire : mais quelles nouveautés seront acceptées par le marché ? Entre la découverte et l'industrialisation de nouveaux produits, quelles seront les capacités de filtrage ou de renoncement des acteurs économiques ? Pourrons-nous tout vendre sous prétexte que notre industrie est capable de tout fabriquer ? Quelles en seront les conséquences sur le consommateur et ses modes de vie ?

– Enfin, dans une société de plus en plus diversifiée, on verra se multiplier **les acteurs détenant ou prétendant détenir une parole légitime** : agences, associations, médias, syndicats, partis, administrations, églises, corporations, lobbies, groupes de pression, etc. Cette profusion contribuera-t-elle à étendre ou à réduire le nombre des malentendus et des malentendants ? Quels discours guideront nos vies ? Quelles promesses sécuriseront notre existence ? Quelle place auront les partisans d'une administration rigoureuse de la « preuve » scientifique ? Et quels rôles joueront les opposants à de telles preuves ?

### 5. Prospective (ici : les 15 prochaines années)

Avant d'entrer dans le détail des hypothèses, quelques grandes tendances doivent être soulignées :

– **De nouvelles dynamiques des polémiques scientifiques** : En quoi interviendront-elles dans les processus de prise de décision et dans la maturation des programmes publics, au niveau central comme au niveau local ? Quels seront les modes de collaboration des politiques, des administratifs, des chercheurs et des populations sur ces questions ? Comment s'articuleront

formes d'expertise, débats publics et « démocratie des choix » ? Pour « rendre justice », il suffisait hier de trouver de bons experts auprès des tribunaux ; de façon plus sophistiquée on cherche aujourd'hui à forger des procédures équitables ; qu'en sera-t-il demain ? En quoi ces nouvelles formes de polémiques contribueront-elles à modifier notre sensibilité aux risques ?

– **De nouvelles conséquences économiques et sociales des risques** : Faudra-t-il craindre, demain, des désorganisations socio-économiques majeures suite à la survenue de dangers pourtant anticipés ? Si oui comment s'organiser pour limiter ces conséquences ? Inversement, faudra-t-il développer une « économie du risque » et stimuler, par des crédits publics, des segments de biens et de services ? Quel sera l'avenir des « industries de l'environnement » et du développement durable ? Quels seront les mécanismes incitatifs (taxes, normes) pour encourager les « comportements durables » des entreprises mais aussi des familles et des consommateurs ? En quoi ces comportements influenceront-ils sur notre sensibilité aux risques ?

– **L'évolution des valeurs et des représentations culturelles** de la nature et de la société. Les « futurs possibles » pourraient dépendre, par exemple, du poids des courants de pensée écologistes et de leur retentissement dans l'espace public : d'un côté on peut envisager un net renforcement des contraintes écologistes sur le développement technique ; d'un autre il est possible – notamment en cas de crise économique – que l'écologie soit stigmatisée et présentée comme un « conservatisme dépassé ». Plus généralement, quelle place occupera le facteur « risques » dans l'étayage idéologique des politiques de développement ? Et dans les attitudes et comportements des individus ?

– **L'importance croissante accordée aux problèmes de diffusion et de propagation**. Si les principaux dangers à l'horizon 2015-20 peuvent être connus, en revanche nous anticipons mal leurs ordres de grandeur. La réflexion devrait donc porter sur la substance des risques, sur leurs formes et leurs contenus, mais également sur les facteurs et voies de leur dissémination. Pour autant, peut-on dissocier la sensibilité aux risques de la sensibilité à la diffusion de ces mêmes risques ?

En s'appuyant sur tout ce qui précède, on peut formuler des hypothèses quant aux modalités futures de la « sensibilité aux risques » :

– **Hypothèse 1 : hyper-sensibilité, mobilisations et tentations populistes**. Ce futur est fait d'émotions fortes, de rumeurs, voire de dérives idéologiques et de discours faciles. Les peurs sont nombreuses et mal cernées. La voix des pouvoirs publics s'efface devant celle des médias ; entre deux maux, les journalistes refusent de choisir le moindre. Des protestations collectives bloquent de nombreuses décisions, des équipements grands et petits sont différés ou abandonnés, des acteurs et des institutions subissent une forte crise de légitimité. Les décideurs nationaux et locaux courent après leurs électeurs et font des choix qui garantissent la paix sociale. L'État, peu stratège, navigue entre les groupes de pression.

– **Hypothèse 2 : distance et indifférence**. Cet avenir conjugue désintérêt, égoïsme et NIMBY. Chaque groupe social, chaque profession ou génération s'imagine à l'abri des risques encourus par les autres. Les tempêtes du littoral émeuvent peu les montagnards, les inondations du sud paraissent normales au nord. L'inégalité face aux dangers est acceptée et même justifiée. Les campagnes d'information publique se multiplient mais les comportements à risques diminuent lentement ; les argumentaires scientifiques sont révoqués en doute. À un niveau plus global, comme d'autres pays riches, la France externalise « ses » risques vers des sociétés plus pauvres.

– **Hypothèse 3 : implication citoyenne**. La « sensibilité aux risques » se développe en même temps que les autres attitudes similaires représentatives de la société postindustrielle. Elle mobilise de nombreuses associations et occasionne la diffusion de savoirs diversifiés qui participent à l'extension de la citoyenneté. La contribution de certains scientifiques débouche sur des connaissances raisonnées. Le tout s'inscrit dans un mouvement général : création de contre-expertises et de contre-pouvoirs, nouvelles formes de participation locale, élaboration d'alternatives aux politiques publiques nationales comme locales.

## 6. Quelques références bibliographiques

- Beck U., 1986, trad. 2001, *La société du risque*, Aubier.  
Chateaufort F., Torny D., 1999, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éd. de l'EHESS.  
Commissariat général du Plan, 2001, *OGM et agriculture : options pour l'action publique*, rapport du groupe présidé par B. Chevassus-au-Louis, La Documentation française.  
Commissariat général du Plan, 2002, *La décision publique face aux risques*, rapport du séminaire animé par M. Matheu, La Documentation française.  
Dupuy J.-P., 2002, *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Seuil.  
Ewald F., 1996, « Philosophie de la précaution », in *L'année sociologique*, vol. 46, n° 2.  
Lagadec P., 1988, *Etats d'urgence, défaillances technologiques et déstabilisation sociale*, Paris, Seuil.  
Lagadec P., 1981, *La civilisation du risque*, Paris, Seuil.  
Peretti-Watel P., 2001, *La société du risque*, Paris, La Découverte.  
Peretti-Watel P., 2000, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin.

**Le groupe ALEPH est composé de :** B. Héroult (chef de projet), A. Colson, P.-Y. Cusset, E. Dourille-Feer, C. Mareuge, S. Paillard (chargés de mission), C. Biard, S. Chasseloup (assistantes), S. Atieh, B. Pailhès (stagiaires).

### Pour contacter ALEPH :

Bruno Héroult :  
bherault@plan.gouv.fr – aleph@plan.gouv.fr  
<http://www.plan.gouv.fr>  
Commissariat général du Plan  
18, rue de Martignac – 75700 Paris 07 SP  
+33 (0)1 45 56 51 00  
Conception et diffusion : Sylvie Chasseloup  
schasseloup@plan.gouv.fr